

Dossier N° : 10057015  
Démarche : Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie  
Organisme : Service ressources naturelles  
Ce dossier est **en construction**.

## Historique

Déposé le : vendredi 16 décembre 2022 11h47

## Identité du demandeur

Email : delphine.laubies@rubis-terminal.com  
SIRET : 77568640500058  
SIRET du siège social : 77568640500256  
Dénomination : RUBIS TERMINAL  
Forme juridique : SA à conseil d'administration (s.a.i.)  
Capital social : 8 578 125 €  
Libellé NAF : Entreposage et stockage non frigorifique  
Code NAF : 5210B  
Date de création : 1 janvier 1957  
État administratif : en activité  
Effectif mensuel 05/2020 : 140,6  
(URSSAF)  
Effectif moyen annuel : 137,29  
2019 (URSSAF)  
Effectif (ISPF) : 100 à 199 salariés  
Code effectif : 22  
Numéro de TVA intracommunautaire : FR30775686405  
Adresse : RUBIS TERMINAL  
2397 BD STALINGRAD  
76120 LE GRAND-QUEVILLY  
FRANCE

# Formulaire

## 1 - Présentation de la demande

### Description de la demande

Demande de dérogation pour effarouchement des goélands sur site Aval du dépôt RUBIS TERMINAL. La présence de ces goélands entraîne depuis 2020 des attaques de nos personnels essentiellement entre les mois de mai et août. Ces attaques rendent difficiles les opérations d'exploitation, de surveillance et de maintenance des installations, les opérateurs de Rubis Terminal et autres intervenants travaillant exclusivement en extérieur et en hauteur (supérieure à 12 mètres). Ils sont vulnérables à ces attaques.

### Est-ce votre première demande ?

Oui

## 2 - Votre identité

### Civilité du signataire de la demande :

M.

### Nom et prénom du signataire de la demande :

Stéphane SIMON

### Fonction du signataire de la demande :

directeur des dépôts de Rouen

### Nom et prénom du chargé de projet :

Delphine LAUBIES

### N° de téléphone du chargé de projet :

06 16 61 67 01

### E-mail du chargé de projet :

delphine.laubies@rubis-terminal.com

## 3 - Objet de la demande

### Destruction de spécimens d'espèces animales protégées par stérilisation

Non communiqué

### Perturbation intentionnelle de spécimens d'espèces animales protégées par effarouchement

Oui

## 4 - Identification des spécimens

### Espèce ciblée par les opérations : le Goéland argenté

### Nombre de couples :

11

### et/ou nombre de spécimens :

31

**et/ou nombre de nids :**

11

**Espèce :**

Goéland marin (Larus marinus)

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Non communiqué

**Nombre de couples :**

1

**et/ou nombre de spécimens :**

2

**et/ou nombre de nids :**

1

**Quelle est la finalité de l'opération ?**

Sélectionnez un ou plusieurs choix.

**Prévention de dommages à l'élevage**

Non communiqué

**Prévention de dommages aux pêcheries**

Non communiqué

**Prévention de dommages aux cultures**

Non communiqué

**Prévention de dommages à la propriété**

Non communiqué

**Protection de la santé publique**

Non communiqué

**Protection de la sécurité publique**

Oui

**Motif d'intérêt public majeur**

Oui

**Autres (à préciser ci-dessous)**

Non communiqué

**Précisez l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale**

Des goélands argentés nichent depuis 2 ans sur des bacs de stockage et sur des bâtiments à proximité des installations du dépôt Aval de Rubis Terminal. L'activité de Rubis Terminal consiste à stocker des produits vrac liquides dans des bacs de stockage aériens. Le dépôt est classé SEVESO seuil haut. La présence de ces goélands entraîne depuis 2020 des attaques de nos personnels essentiellement entre les mois de mai et août. Ces attaques rendent difficiles les opérations d'exploitation, de surveillance et de maintenance des installations. En effet, les opérateurs de Rubis Terminal et autres intervenants travaillent exclusivement en extérieur et donc sont vulnérables à ces attaques.

Particulièrement, l'accès au toit de certains réservoirs devient dangereux et pourrait entraîner des chutes de nos personnels (hauteur des réservoirs comprises entre 12 et 15 mètres). Au vue de l'activité classée SEVESO seuil haut de notre site, nous devons être en mesure à tout moment d'accéder en sécurité à nos installations.

## **5 - Modalités et techniques de l'opération ?**

### **5.1 - Destruction**

**Destruction des nids :**

Non communiqué

**Destruction des oeufs :**

Non communiqué

**Destruction des animaux :**

**Par des animaux prédateurs**

Non communiqué

**Sans objet**

Non communiqué

**Si vous avez choisi une ou plusieurs méthodes de destruction d'animaux ci-dessus, précisez les modalités.**

Non communiqué

**Autres moyens de destruction :**

Non communiqué

**Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de destruction ci-dessous :**

Non communiqué

### **5.2 - Perturbation intentionnelle**

**Si vous ne faites pas de demande de dérogation pour des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 6.**

**Par quel moyen sera-t-il procédé à la perturbation intentionnelle ?**

**Utilisation d'animaux sauvages prédateurs**

Oui

**Utilisation d'animaux domestiques**

Non communiqué

**Utilisation de sources lumineuses**

Oui

**Utilisation d'émissions sonores**

Oui

**Utilisation de moyens pyrotechniques**

Non communiqué

**Utilisation d'armes de tir**

Non communiqué

**Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle**

Non communiqué

**Autre**

Non communiqué

**Merci d'en préciser les modalités.**

Réalisation de 10 campagnes d'effarouchement à l'aide d'oiseaux de proie.

Ces campagnes seront réalisées afin de créer un climat anxigène fort afin d'empêcher le retour des nouvelles générations de goélands sur leur zone de nidification.

Les interventions seront réalisées en amont des périodes de nidification ( généralement de mai à août ).

En aval des opérations d'effarouchement, la pose d'un effaroucheur acoustique sera effectué afin de conforter la perturbation intentionnelle.

**Si besoin, vous pouvez détailler les opérations de perturbation intentionnelle ci-dessous.**

Non communiqué

**6 - Qualification de la ou des personnes chargées de l'opération****Nom, prénom**

Thimothé JOSSELIN

**Organisme de rattachement**

fauconnerie team

**Formation en biologie animale**

Non communiqué

**Précisions sur la formation**

Non communiqué

**Formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces**

Non communiqué

**Précisions sur la formation en contention, manipulation, identification et marquages des espèces**

Non communiqué

## **Expérience à la pratique des inventaires**

Non communiqué

## **Précisions sur l'expérience à la pratique des inventaires**

Non communiqué

## **Autre formation**

Oui

## **Précisions sur la formation**

certificat de capacité pour l'activité d'élevage de Buse de Harris

## **7 - Période demandée pour les opérations**

Quelle est la période ou la date demandée pour mener les opérations ?

période post nidification

## **8 - Date à laquelle vous souhaitez obtenir l'arrêté d'autorisation**

Merci de préciser à quelle date vous souhaitez obtenir votre arrêté de dérogation :

31 janvier 2023

## **9 - Lieux de l'opération**

**Précisez le département :**

76 – Seine-Maritime

**Précisez la commune :**

Le Grand-Quevilly (76120)

Département : 76 – Seine-Maritime

## **10 - Compte rendu de l'opération**

**Comment sera établi le compte rendu de l'opération ?**

Un pdf de rapport d'intervention sera transmis par l'intervenant.

## **11 - Justification de la demande**

### **11.1 - Les mesures mises en place pour prévenir la fréquentation des goélands en milieu urbain**

**Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires :**

Le site de RUBIS TERMINAL est une enceinte privée et clôturée non accessible aux publics susceptibles de nourrir les goélands. Les personnels RUBIS TERMINAL ne les nourrissent également pas.

Les déchets ménagers dont les goélands pourraient se nourrir sont stockés dans des bennes fermées par des couvercles. Ces bennes sont situés sur des zones identifiées et éloignées du lieu de vie des goélands (200 mètres). RUBIS TERMINAL organise le retrait des bennes avant débordement vers des centres agréés selon une fréquence adaptée et définie annuellement avec son prestataire. En cas de besoin, des enlèvements supplémentaires peuvent être organisés.

Des opérations mensuelles de dératisation (rats, souris) sont réalisées sur le site.

## **Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction par ces oiseaux de nids sur les toits :**

Un effaroucheur acoustique sera posé à proximité des zones de nidification.

## **Mesure compensatoire prise en faveur du Goéland argenté**

Rubis Terminal s'engage à faire un don financier de 500 € à l'association située 12 rue du Musée, "hameau Bouillot", à Allouville-Bellefosse (76190).

Cette association œuvre pour la protection de la faune sauvage, dont les oiseaux :

- en accueillant et soignant tout animal sauvage en détresse grâce à son centre de sauvegarde,
- en éveillant et sensibilisant les citoyens à la connaissance et à la protection de la nature grâce à son Espace de Découverte.

## **11.2 - Zones de nidification et impact des opérations**

### **Zone(s) de nidification connue(s) sur le territoire de la communes**

- Un point situé à 49°24'40"N 1°1'21"E
- Une aire de surface 1 628,9 m<sup>2</sup>

### **Plan de la ville / du site avec identification de la(des) zone(s) à traiter :**

- Un point situé à 49°24'40"N 1°1'21"E
- Une aire de surface 1 858,3 m<sup>2</sup>

### **Analyse du risque de report de couples de goélands depuis les zones de nidification connues vers les différents secteurs adjacents :**

Le site RUBIS TERMINAL est situé sur la zone industrielle et portuaire de Rouen, sur la commune de Grand-Quevilly. Il y a peu d'entreprises situées dans un environnement proche qui ont des équipements tels que réservoirs de stockage.

### **Évaluation de la population totale des goélands et du ratio des impacts produits par la dérogation :**

S'agissant d'une première demande d'autorisation, un bilan sera fait comme demandé et permettre de quantifier de façon plus précises le ratio des impacts sur la population totale. En fonction de ce résultat, une demande de renouvellement sera réalisée (ou non si suffisamment efficace)

## **12 - Rapport annuel**

**Cette partie est destinée à recueillir le bilan de la campagne précédente. S'il s'agit de votre première demande, vous pouvez passer directement à la question 13.**

Cette section remplace l'envoi du bilan de la ville mais doit être détaillée de la même façon.

### **Rappel de la justification de la demande N-1 :**

Non communiqué

### **Description des mesures de prévention prises pour limiter l'installation des oiseaux nicheurs (dispositifs empêchant le cantonnement des goélands, gestion des déchets...) :**

Non communiqué

### **Ces mesures préventives ont-elles eu l'effet attendu ?**

Non communiqué

## 12.1 - Bilan des opérations de stérilisation

Déroulement des opérations de stérilisation des œufs. Si vous n'avez mené que des opérations d'effarouchement, merci de passer directement à la question 12.3.

**Date du 1er passage :**

Non communiqué

**Durée de l'intervention (en jours) :**

Non communiqué

**Date du 2nd passage :**

Non communiqué

**Durée de l'intervention (en jours) :**

Non communiqué

**Quel produit a été utilisé ?**

Non communiqué

**Cartographie des zones traitées :**

**Merci d'expliquer, le cas échéant, les raisons pour lesquelles certaines zones n'ont pu être traitées.**

Non communiqué

## 12.2 - Les résultats chiffrés des opérations

Seule la stérilisation des œufs de Goéland argenté (*Larus argentatus*) est autorisée, sous couvert de l'autorisation préfectorale qui vous a été délivrée. Les comptages des nids, œufs et poussins de Goélands bruns et marins doivent figurer dans des tableaux distincts, afin que le suivi de ces populations soit facilement analysable.

## 12.3 - Bilan de la campagne d'effarouchement

Si vous n'avez pas mené de campagne d'effarouchement, merci de passer à la question 13.

**Merci de fournir le calendrier d'interventions.**

Non communiqué

**Quelle(s) méthodologie(s) a(ont) été utilisée(s) au cours des opérations d'effarouchement ?**

Non communiqué

**Quelle(s) zone(s) étai(en)t ciblée(s) ?**

**Espèces :**

Non communiqué

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Non communiqué

**Nombre de spécimens :**

Non communiqué



**Quel a été l'effet de l'effarouchement sur ces populations ?**

Non communiqué

**Espèce :**

Non communiqué

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Non communiqué

**Nombre de spécimens :**

Non communiqué

**En cas d'opérations menées par un fauconnier à l'aide d'oiseaux de proie, combien y-a-t-il eu de captures accidentelles ?**

Non communiqué

**Espèce capturée :**

Non communiqué

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Non communiqué

**Date de la capture accidentelle :**

Non communiqué

**Identification de l'oiseau de proie à l'origine de la capture :**

Non communiqué

## **12.4 - Évaluation de la mise en œuvre de la dérogation**

**Combien d'animaux ont été transférés en centre de soins ?**

Non communiqué

**L'espèce concernée :**

Non communiqué

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Non communiqué

**Le stade du spécimen transféré :**

Non communiqué

**La date du transfert :**

Non communiqué

**La raison de ce transfert :**

Non communiqué

**L'adresse du centre de soins d'accueil :**

Non communiqué

**Cartographie des reports constatés sur des zones urbaines adjacentes aux secteurs traités, y compris dans les communes limitrophes :**

**Espèce :**

Non communiqué

**Si vous avez sélectionné "Autre", merci de préciser ici l'espèce concernée :**

Non communiqué

**Nombre de couples en début de nidification :**

Non communiqué

**et/ ou nombre de spécimens en début de nidification :**

Non communiqué

**Nombre de couples en fin de campagne :**

Non communiqué

**et/ ou nombre de spécimens en fin de campagne :**

Non communiqué

**Nombre de nids :**

Non communiqué

**Nombre d'oeufs :**

Non communiqué

**Nombre de poussins :**

Non communiqué

**Quel est le pourcentage de la population de Goélands argentés présente sur le site, impactée par les opérations ?**

Non communiqué

**13 - Expression libre**

Si vous souhaitez laisser un commentaire ou porter à la connaissance de la DREAL tout élément qui vous semble important et que vous n'avez pas réussi à intégrer dans le questionnaire, merci de les indiquer ici.

Non communiqué

**14 - Pièce complémentaire****15 - Engagement****Engagement**

Oui

**Annotations privées****1. La description de la demande est-elle clairement précisée??**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**2. Le signataire de la demande est-il bien identifié?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**3. L'objet de la demande correspond-il réellement à la demande?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**4. Le nombre de couples/nids/spécimens justifie-t-il une opération?**

Non communiqué

**Si doute, voir avec le chef d'unité**

Non communiqué

**5. La (ou les) finalité de l'opération est-elle bien précisée et cohérente?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**6. Les modalités techniques sont-elles précisées?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**7. Les intervenants sont-ils bien qualifiés?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**8. La période est-elle cohérente par rapport à la demande et à la présence du Goéland argenté?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**9. Les modalités de CR sont-elles satisfaisantes?**

Non communiqué

**Si non, précisez l'attendu**

Non communiqué

**Autres observations**

Non communiqué

# Messagerie

**Email automatique, vendredi 16 décembre 2022 11h47**

[Votre dossier n° 10057015 a bien été déposé (Dérogação à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie)] Bonjour, La DREAL Normandie vous confirme la bonne réception de votre dossier n° 10057015 concernant la téléprocédure Dérogation à la protection stricte du Goéland argenté en Normandie et concernant votre demande : Demande de dérogação pour effarouchement des goélands sur site Aval du dépôt RUBIS TERMINAL. La présence de ces goélands entraîne depuis 2020 des attaques de nos personnels essentiellement entre les mois de mai et août. Ces attaques rendent difficiles les opérations d'exploitation, de surveillance et de maintenance des installations, les opérateurs de Rubis Terminal et autres intervenants travaillant exclusivement en extérieur et en hauteur (supérieure à 12 mètres). Ils sont vulnérables à ces attaques. À tout moment, vous pouvez consulter votre dossier et les éventuels messages de l'administration à cette adresse : <https://www.demarches-simplifiees.fr/dossiers/10057015> Si vous avez des questions concernant votre dossier, vous pouvez contacter le service ressources naturelles de la DREAL Normandie :- par téléphone au 02 76 00 07 04- par courriel à l'adresse : [srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr](mailto:srn.dreal-normandie@developpement-durable.gouv.fr) Bonne journée,

**delphine.laubies@rubis-terminal.com, mardi 07 février 2023 15h21**

Bonjour Madame/Monsieur,

Je me permets de vous contacter pour connaître l'avancement de l'instruction du dossier de demande de dérogação à la protection stricte du goélands argentés référencés n° 10057015 et déposé le 16 décembre 2022 par RUBIS TERMINAL.

Vous remerciant de votre réponse

Cordialement

Delphine LAUBIES  
RUBIS TERMINAL  
06 16 61 67 01